



## Question concernant le rachat de soulte

Par **CoordJDA**, le **12/08/2021** à **22:17**

Bonjour,

J'aimerais divorcer de mon mari avec qui je suis mariée depuis bientôt 16 ans. Nous avons trois enfants de 8, 13 et 15 ans.

Nous sommes aussi propriétaires d'une maison que j'aimerais garder. Mes questions vont donc principalement porter autour de cette maison. Je vis dans une région où se loger est complexe, que l'on veuille louer (bien rare) où acheter (très cher) nous avons réussi à devenir propriétaires, car la maison que nous occupions en tant que locataires nous a été proposée à l'achat par l'office HLM, nous avons donc bénéficié d'un tarif très avantageux. Nous l'avons acheté en 2018 et sommes encore sous la contrainte d'une revente sans la possibilité de faire une plus value (cette contrainte est appliquée pendant dix ans à compter de la date d'achat) cela veut dire que si nous décidions de la revente nous ne pourrions récupérer l'un et l'autre qu'une somme dérisoire qui ne nous permettrait pas de nous reloger dans des conditions similaires dans cet endroit. J'aimerais donc verser une soulte à mon mari pour garder la maison et qu'il puisse se reloger où racheter quelque chose. Mon mari gagne 2400 euros et moi 1600, c'est aussi une des raisons pour laquelle je préférerais garder la maison, c'est parce j'ai le sentiment, qu'il aurait plus de faciliter à se reloger que moi. Comment dois je procéder pour connaître le montant de la soulte que j'aurai à verser ? Pourrais je verser cette soulte sous forme de mensualité ? Pourrais je avoir des aides pour ensuite payer les traites de la maison ? J'aimerais aussi faire inscrire sur un papier officiel qu'une fois la maison payée j'en ferai son de mon vivant à nos enfants tout en en conservant l'usufruit afin de certifier à mon mari que je ne ferai pas de plus value et vendre la maison.

Je vous remercie pour vos réponses.

Par **Marck.ESP**, le **13/08/2021** à **01:00**

Bonsoir

Vous évoquez ce que vous aimeriez, mais il est difficile d'analyser une telle situation et vous répondre sans connaître la position de votre mari dans cette démarche.

Par **CoordJDA**, le **13/08/2021** à **09:14**

Cela fait déjà deux fois que je tente de me séparer de mon époux, la première fois c'était en

2017, il voyait une autre jeune femme, j'avais donc contacté un avocat, puis la procédure avait été arrêtée car nous entamions une thérapie de couple dans laquelle je fondais beaucoup d'espoir. La seconde fois c'était en juin de cette année, je m'en ai informé mais je n'ai entamé aucune procédure, il ne veut pas que l'on se sépare mais il disait accepter ma décision, il souhaitait alors garder la maison. Sur le moment j'avais dit ok avant de me raviser. Puis nous avons une nouvelle fois tenté de réparer notre couple, nous sommes de nouveau en thérapie depuis février de cette année mais rien ne change je suis désespérée et déçue. Je ne sais donc pas qu'elle serait sa position actuelle.